

10 octobre 2008

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ALSTOM
(Euronext Paris)

Par courrier du 10 octobre 2008, la société FMR LLC (1) (82, Devonshire Street, Boston, Massachusetts 02109 Etats-Unis), a déclaré avoir franchi en baisse, le 7 octobre 2008, par suite d'une cession d'actions ALSTOM, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALSTOM et détenir 14 135 964 actions ALSTOM représentant autant de droits de vote, soit 4,97% du capital et des droits de vote de cette société (2).

(1) FMR LLC est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés de gestion de portefeuille communément dénommé Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).

(2) Sur la base d'un capital composé de 284 694 434 actions représentant autant de droits de vote.